



Ouagadougou le, 07 JUL 2025

Communiqué n°2025-165/MESRI/SG/UJKZ/P

portant recrutement de trente-six (36) étudiants sur titre en 1^{ère} année de Licence dont trente (30) en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et six (06) en Sciences et Techniques des Activités Socio-éducatives (STASE) à l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH).

Année Académique 2025-2026

Dans le cadre de la formation en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et en Sciences et Techniques des Activités Socio-éducatives STASE, l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain recrute des étudiants sur titre pour le cycle de Licence.

I. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la Licence avec la Mention STAPS et STASE est de former des compétences de haut niveau disposant de savoir-faire et savoir-technique dans le domaine des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) ainsi que dans celui des Activités Socioéducatives (ASE), de l'éducation, l'encadrement et l'animation, avec une orientation dans l'une des spécialités suivantes :

- Education et Motricité ;
- Management du Sport ;
- Activités Physiques Adaptées et Santé ;
- Entraînement Sportif ;
- Entrepreneuriat ;
- Andragogie ;
- Récréologie ;
- Gériologie.

La durée de la formation est de trois (03) ans (L1, L2, L3).

II. DEBOUCHES

Les diplômés de licence STAPS ou STASE peuvent être employés dans les Ministères, Organisations Internationales, ONG, Associations, Structures Publiques Décentralisées ou Privées ayant des besoins en ressources humaines dans le secteur des Activités Physiques, Sportives et Artistiques ou des Activités Socioéducatives.

III. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Est autorisé à présenter un dossier de candidature, tout étudiant ou professionnel remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire du Baccalauréat et âgé d'au plus 47 ans au 31 décembre 2025 pour les candidats en STAPS ;
- être titulaire du Baccalauréat et âgé d'au plus 50 ans au 31 décembre 2025 pour les candidats en STASE ;
- être sportif de haut niveau ou évoluant en première division pour les candidats détenteurs du baccalauréat pour la filière STAPS et âgé d'au plus 47 ans au 31 décembre 2025.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- une demande manuscrite, non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, datée et signée du candidat précisant son adresse exacte y compris ses numéros de téléphone et whastApp ;
- un extrait ou bulletin d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie de la licence délivrée par la fédération d'affiliation en ce qui concerne le dossier de candidature des sportifs de haut niveau ou évoluant en première division ;
- une quittance de paiement en ligne **CampusFaso** des frais de dossier de quinze mille cinq cent (15500) francs CFA.

V. SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CampusFaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **25 juillet au 10 août 2025 à 23H59 GMT.**

A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

Les dossiers physiques sont recevables auprès du secrétariat de la direction académique de l'ISSDH du *1^{er} septembre au 30 Septembre 2025 aux heures ouvrables.*

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement de la quittance de quinze mille cinq cents (15 500) F CFA mentionné ci-dessus payable sur la plateforme CampusFaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

V- FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

LICENCE 2			
Désignation	Etudiants nationaux et ressortissant zone UEMOA	Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA	Etrangers hors zone UEMOA
Frais d'inscription administrative	16 500	51 500	252 000
Frais de formation	250 000	250 000	250 000
Total à payer	266 500	301 500	502 000
LICENCE 2			
Désignation	Etudiants nationaux et ressortissant zone UEMOA	Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA	Etrangers hors zone UEMOA
Frais d'inscription administrative	16 500	51 500	252 000
Frais de formation	250 000	250 000	250 000
Total à payer	266 500	301 500	502 000

LICENCE 3

Désignation	Etudiants nationaux et ressortissant zone UEMOA	Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA	Etrangers hors zone UEMOA
Frais d'inscription administrative	16 500	51 500	252 000
Frais de formation	250 000	250 000	250 000
Total à payer	266 500	301 500	502 000

P/ le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Diffusion :

Trois (3) fois par jour pendant une semaine,
Le faso.net, trois (3) journaux

Ampliations :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- ISSDH
- DSI / Point focal Campus Faso
- Large diffusion